



# Assemblée générale

Distr. générale  
3 février 2004  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-huitième session

Point 138 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

## Budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats escomptés .....	1–6	4
II. Ressources nécessaires .....	7–8	29
III. Analyse des variations .....	9–25	31
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre .....	26	36
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....		37
Annexes		
Organigrammes .....		42
Carte .....		45



## Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, qui s'élève à 721 372 700 dollars, y compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'une valeur de 3 067 100 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 760 observateurs militaires, 10 040 militaires des contingents, 182 membres de la police civile, 972 fonctionnaires internationaux, 1 354 agents recrutés dans le pays, dont 25 administrateurs, et 490 Volontaires des Nations Unies.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante : paix et sécurité en République démocratique du Congo, gouvernement de transition et élections, état de droit, dimension humaine de la paix durable, appui. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante Appui avec une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie.

La variation des ressources, tant en ressources humaines que financières, est analysée au niveau de chaque composante, l'explication faisant référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission.

### Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2002/03)	Montants répartis (2003/04)	Prévisions de dépenses (2004/05)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	156 973,6	250 287,1	279 993,1	29 706,0	11,9
Personnel civil	93 521,5	107 826,1	151 264,5	43 438,4	40,3
Dépenses opérationnelles	229 456,9	282 925,1	287 048,0	4 122,9	1,5
<b>Montant brut</b>	<b>479 952,0</b>	<b>641 038,3</b>	<b>718 305,6</b>	<b>77 267,3</b>	<b>12,1</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	10 037,6	13 267,0	17 798,3	4 531,3	34,2
<b>Montant net</b>	<b>469 914,4</b>	<b>627 771,3</b>	<b>700 507,3</b>	<b>72 736,0</b>	<b>11,6</b>
Contributions volontaires (budgétisées)	1 780,2	2 274,0	3 067,1	793,1	34,9
<b>Total</b>	<b>481 732,2</b>	<b>643 312,3</b>	<b>721 372,7</b>	<b>78 060,4</b>	<b>12,1</b>

**Ressources humaines**

	Observateurs militaires <sup>a</sup>	Contingents <sup>a</sup>	Police civile <sup>a</sup>	Unités de police constituées	Personnel international	Personnel recruté dans le pays <sup>b</sup>	Volontaires des Nations Unies	Personnel fourni par les gouvernements	Observateurs électoraux civils	Total
<b>Direction exécutive et administration</b>										
Effectif approuvé pour 2003/04	–	–	–	–	60	22	–	–	–	82
Effectif proposé pour 2004/05	–	–	–	–	60	22	–	–	–	82
<i>Composantes</i>										
<b>Paix et sécurité en République démocratique du Congo</b>										
Effectif approuvé pour 2003/04	760	8 700	–	–	81	50	16	–	–	9 607
Effectif proposé pour 2004/05	760	8 700	–	–	81	50	16	–	–	9 607
<b>Gouvernement de transition et élections</b>										
Effectif approuvé pour 2003/04	–	–	–	–	49	77	7	–	–	133
Effectif proposé pour 2004/05	–	–	–	–	83	132	78	–	–	293
<b>État de droit</b>										
Effectif approuvé pour 2003/04	–	–	182	–	54	52	12	–	–	300
Effectif proposé pour 2004/05	–	–	182	–	54	52	12	–	–	300
<b>Dimension humaine de la paix durable</b>										
Effectif approuvé pour 2003/04	–	–	–	–	68	65	21	–	–	154
Effectif proposé pour 2004/05	–	–	–	–	68	65	21	–	–	154
<b>Appui</b>										
Effectif approuvé pour 2003/04	–	1 340	–	–	626	1 033	363	–	–	3 362
Effectif proposé pour 2004/05	–	1 340	–	–	626	1 033	363	–	–	3 362
<b>Total</b>										
Effectif approuvé pour 2003/04	760	10 040	182	–	938	1 299	419	–	–	13 638
Effectif proposé pour 2004/05	760	10 040	182	–	972	1 354	490	–	–	13 798
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	34	55	71	–	–	160

<sup>a</sup> Effectif autorisé le plus élevé.

<sup>b</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont exposées dans la section IV du présent rapport.

## **I. Mandat et résultats escomptés**

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MONUC dans sa résolution 1291 (2000) du 24 février 2000. La dernière en date des résolutions par lesquelles il en a autorisé la prorogation est la résolution 1493 (2003) du 28 juillet 2003.

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales dans la région.

3. Au cours de l'exercice budgétaire considéré, la Mission concourra, dans le cadre de son mandat, à certaines réalisations escomptées en exécutant des produits essentiels présentés dans les tableaux ci-après. Ces tableaux couvrent cinq grandes composantes : paix et sécurité en République démocratique du Congo, gouvernement de transition et élections, état de droit, dimension humaine de la paix durable et appui, qui traduisent plutôt qu'elles ne déterminent la nature commune, sous l'angle des programmes, des réalisations escomptées et des produits qui y sont regroupés.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction administrative et de la gestion, qui sert l'ensemble de la Mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante Appui en procédant à une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie. La variation des effectifs par rapport au budget de 2003/04 est analysée au niveau de chaque composante, l'explication faisant référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.

5. La Mission a établi son quartier général à Kinshasa, la capitale, où se trouve le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Elle fournit un appui administratif, logistique et technique à ses personnels de fond, au personnel militaire et au personnel civil déployés à Kinshasa, ainsi qu'aux 21 bases de terrain.

### **Direction exécutive et administration**

6. La direction et la gestion d'ensemble de la Mission seront assurées par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.

Tableau 1  
**Ressources humaines**  
**Direction exécutive et administration**

	<i>Personnel international</i>							<b>Total partiel</b>	<i>Personnel local</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total général</b>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>				
<b>Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général<sup>a</sup></b>											
Effectif approuvé 2003/04	3	1	13	7	1	9	–	<b>34</b>	17	–	<b>51</b>
Effectif proposé 2004/05	3	1	13	7	1	9	–	<b>34</b>	17	–	<b>51</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Chefs des bureaux de liaison et des antennes locales</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	4	12	2	–	8	–	<b>26</b>	5	–	<b>31</b>
Effectif proposé 2004/05	–	4	12	2	–	8	–	<b>26</b>	5	–	<b>31</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total général</b>											
Effectif approuvé 2003/04	3	5	25	9	1	17	–	<b>60</b>	22	–	<b>82</b>
Effectif proposé 2004/05	3	5	25	9	1	17	–	<b>60</b>	22	–	<b>82</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

<sup>a</sup> Comprend les bureaux du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, le Groupe de l'élaboration et du suivi du plan d'exécution du mandat, le Groupe du protocole, la Section des affaires juridiques, le Bureau des relations avec la population locale et le Groupe des projets à effet rapide.

### Composante 1 : paix et sécurité en République démocratique du Congo

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>1.1 Établissement de conditions propices à un environnement de sécurité stable en République démocratique du Congo</p>	<p>1.1.1 Absence totale des cas signalés de groupes armés menaçant la population civile</p> <p>1.1.2 Constitution de forces armées nationales intégrées de la République démocratique du Congo</p> <p>1.1.3 Aucune présence illégale de troupes gouvernementales étrangères en République démocratique du Congo</p> <p>1.1.4 Réduction de 10 % du nombre de victimes (actuellement 116 mises en évidence) causées par les mines et explosifs abandonnés après la guerre</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 240 000 jours de patrouille effectués par le groupement tactique 1 (50 hommes par patrouille, 3 patrouilles par compagnie, 8 compagnies pour 200 jours de patrouille)</li> <li>• 328 500 jours/hommes fournis pour la sécurité des éléments de la MONUC à Kinshasa (900 hommes du bataillon de réserve de la Mission pour 365 jours)</li> <li>• 73 000 jours/hommes assurés par une force de réaction rapide/force en attente déployée pour prévenir les violations dans n'importe quelle zone de la République démocratique du Congo (200 hommes prélevés sur une force de réaction rapide de la taille d'une compagnie pour 365 jours)</li> <li>• 1 920 heures de vol de patrouille et 4 800 heures de vol d'appui pour le déploiement et l'extraction des patrouilles à pied, les patrouilles, les évacuations sanitaires primaires, la défense du personnel et des installations et le transport de matériel et de personnel (40 heures de vol par mois pour 4 hélicoptères de combat, 40 heures de vol par mois pour 10 hélicoptères d'appui)</li> <li>• 82 125 jours de patrouilles mobiles d'observateurs militaires dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri, pour des missions de liaison, de reconnaissance, d'observation, ou de formation, la réalisation d'enquêtes sur les violations du cessez-le-feu, le contrôle de l'embargo sur les armes, l'exploitation illégale des ressources naturelles, et appui aux activités de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réinsertion (DDRRR) et de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) (3 observateurs par patrouille, 75 équipes pendant 365 jours)</li> <li>• 22 630 jours de personnel pour le fonctionnement du centre commun d'opérations au quartier général de la MONUC à Kinshasa (62 membres du personnel pour 365 jours)</li> <li>• 37 230 jours/membres du personnel (17 membres du personnel en moyenne par secteur, 6 secteurs, 365 jours) et 21 170 jours/militaires (29 militaires en moyenne par secteur, 2 secteurs, 365 jours) aux quartiers généraux des secteurs</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 560 jours de patrouille d'escorte navale (9 pousseurs x 7 hommes x 120 jours par pousseur) pour appuyer les activités DDR/DDRRR, d'observation militaire, d'assistance humanitaire et de défense des droits de l'homme</li> <li>• Mise en place d'un dispositif de protection permettant d'accueillir jusqu'à 25 000 civils en danger dans les installations des Nations Unies</li> <li>• Appui international coordonné pour la réforme du secteur de la sécurité (rapports, réunions, analyses)</li> <li>• Tenue de 100 réunions de sensibilisation avec l'ensemble des parties concernées en vue d'éliminer l'utilisation de mines antipersonnel</li> <li>• Relevés de terrain et enlèvement de mines antipersonnel et munitions non explosées sur 1 000 kilomètres de routes et 12 000 mètres carrés de terrain; coordination des opérations de déminage et sensibilisation de la population</li> </ul>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Stabilisation militaire de l'Ituri	1.2.1 Cessation des combats dans l'Ituri 1.2.2 Institution de l'Ituri comme zone exempte d'armes 1.2.3 Création de l'Autorité nationale de police congolaise dans l'ensemble de l'Ituri
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement dans l'ensemble de l'Ituri de la brigade de l'Ituri (4 760 hommes), comportant jusqu'à 12 bases pour des compagnies de 200 hommes chacune autour de Bunia</li> <li>• 262 800 jours/hommes pour des postes de contrôle dans l'ensemble de l'Ituri (10 hommes par poste, 6 postes par compagnie à Bunia, 12 compagnies pour 365 jours)</li> <li>• Conseils et formation pour 750 policiers à Bunia</li> </ul>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.3 Progrès en matière de stabilisation ou règlement des conflits locaux	1.3.1 Absence de combats entre groupes armés dans l'est de la RDC
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement quotidien d'initiatives de gestion des conflits (recours aux bons offices; contacts quotidiens avec les belligérants et la société civile; présentation de propositions concernant les mécanismes de réconciliation)</li> <li>• Tenue de réunions de coordination bihebdomadaires en 12 lieux avec les autorités de transition, les acteurs politiques internationaux et les partenaires des Nations Unies en vue d'obtenir un appui politique et financier pour les initiatives de paix locales</li> <li>• Mise en oeuvre de projets à effet rapide visant à appuyer le règlement des conflits au niveau local</li> </ul>	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.4 Progrès en matière de désarmement, démobilisation et rapatriement des groupes armés étrangers en République démocratique du Congo	1.4.1 Rapatriement de tous les combattants étrangers restants qui le souhaitent
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de 50 études de terrain en langues locales devant servir à sensibiliser et préparer les groupes de combattants étrangers commençant la DDRRR</li> <li>• Création de 6 à 10 zones temporaires de rassemblement et contrôle de la situation en matière de sécurité</li> <li>• Tenue régulière, selon les besoins, de réunions avec les chefs des groupes armés étrangers, les représentants du gouvernement de transition de la RDC, des pays voisins et des institutions spécialisées des Nations Unies</li> <li>• Production et diffusion d'émissions radiophoniques quotidiennes dans des langues locales, élaboration et distribution de 100 000 brochures ou tracts dans les langues locales et organisation de 12 réunions d'information à l'intention des journalistes, de la communauté diplomatique et d'autres entités intéressées pour appuyer les opérations de désarmement, démobilisation et réinsertion</li> <li>• Mise en place intégrale des procédures spéciales pour les opérations de DDRRR des enfants soldats</li> </ul>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.5 Progrès en matière de désarmement et de démobilisation des combattants congolais en République démocratique du Congo	<p>1.5.1 Mise en place par le Gouvernement de la République démocratique du Congo d'un programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion</p> <p>1.5.2 Les forces militaires de la République démocratique du Congo mettent fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédures spéciales de DDR pour les enfants soldats, notamment prise en compte des besoins particuliers des filles</li> <li>• Transfert de 6 000 enfants associés aux groupes armés vers des installations de soins en transit et/ou vers leurs communautés</li> <li>• Désarmement de 5 000 combattants congolais en vue de leur passage dans des programmes de démobilisation</li> <li>• Réunions hebdomadaires de coordination avec le Programme multinational de démobilisation et de réinsertion de la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et les autres partenaires de l'action de DDR des enfants soldats</li> <li>• 200 réunions avec les autorités militaires et politiques et la société civile, en vue de faire campagne pour la cessation des recrutements d'enfants soldats</li> <li>• Réalisation de projets à effet rapide dans les zones opérationnelles de DDR</li> </ul>	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.6 Normalisation des relations entre la République démocratique du Congo et les États voisins, en particulier le Rwanda et l'Ouganda	1.6.1 Coopération pour faire respecter l'embargo sur les armes et signaler les mouvements d'armes depuis les territoires 1.6.2 Concertation régulière entre la République démocratique du Congo et les États voisins 1.6.3 Réouverture des ambassades, réalisation de mesures de confiance transfrontières et participation active au processus de la Conférence des Grands Lacs
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de 12 rapports au Conseil de sécurité et au mécanisme de contrôle établi par ce dernier sur l'embargo sur les armes et les mouvements d'armes vers la République démocratique du Congo</li> <li>• Tenue de 20 réunions avec de hauts responsables régionaux en charge des relations bilatérales</li> <li>• Facilitation de deux réunions au sommet et de huit réunions de hauts responsables au niveau sous-régional, en vue de normaliser les relations entre pays voisins</li> </ul>	
<i>Facteurs externes</i>	
<p>Il faudra que les États Membres continuent à fournir l'ensemble des effectifs des contingents approuvés, que l'environnement, sous l'angle de la sécurité, permette de mener sans obstacle et au niveau prévu les activités militaires, que les gouvernements de la République démocratique du Congo et de la région soutiennent activement les programmes de DDRRR, qu'un programme national de DDR soit mis en place, que les donateurs fournissent le financement nécessaire pour les activités de DDRRR, que les États de la région coopèrent et refusent d'appuyer les groupes armés se trouvant en RDC, s'abstenant d'y intervenir directement, et que les États voisins respectent les principes de bon voisinage.</p>	

Tableau 2

**Ressources humaines****Composante 1 : paix et sécurité en République démocratique du Congo**

	<b>Total</b>
<b>I. Observateurs militaires</b>	
Effectif approuvé 2003/04	<b>760</b>
Effectif proposé 2004/05	<b>760</b>
<b>Variation nette</b>	<b>–</b>
<b>II. Contingents</b>	
Effectif approuvé 2003/04	<b>8 700</b>
Effectif proposé 2004/05	<b>8 700</b>
<b>Variation nette</b>	<b>–</b>

III. Personnel civil	Personnel international							Total partiel	Personnel local <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité				
<b>Bureau du commandant de la Force</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	2	–	–	2	–	–	4	4	–	8
Effectif proposé 2004/05	–	2	–	–	2	–	–	4	4	–	8
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Division du programme de DDRRR/DDR</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	1	7	10	3	–	–	21	10	12	43
Effectif proposé 2004/05	–	1	7	10	3	–	–	21	10	12	43
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Division des affaires politiques</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	11	21	–	1	–	33	7	1	41
Effectif proposé 2004/05	–	–	11	21	–	1	–	33	7	1	41
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Bureau de l'information</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	2	5	4	1	–	12	24	–	36
Effectif proposé 2004/05	–	–	2	5	4	1	–	12	24	–	36
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section de la protection de l'enfance</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	2	6	–	1	–	9	5	3	17
Effectif proposé 2004/05	–	–	2	6	–	1	–	9	5	3	17
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe de lutte antimines</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2
Effectif proposé 2004/05	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	3	22	43	9	4	–	81	50	16	147
Effectif proposé 2004/05	–	3	22	43	9	4	–	81	50	16	147
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total général (I à III)</b>											
Effectif approuvé 2003/04											9 607

Effectif proposé 2004/05

9 607

**Variation nette**

-

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.**Composante 2 : gouvernement de transition et élections**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>2.1 Progrès en matière de mise en place du gouvernement de transition et d'autres institutions de transition</p> <p>2.2 Progrès vers la tenue d'élections nationales libres et régulières</p>	<p>2.1.1 Fonctionnement poursuivi des organes législatifs, exécutifs et judiciaires nationaux</p> <p>2.1.2 Mise en place et fonctionnement des cinq institutions soutenant la démocratie</p> <p>2.1.3 Réunification des institutions gouvernementales et administratives</p> <p>2.1.4 Mise en place d'un espace économique national commun, avec liberté de déplacement des biens et des personnes</p> <p>2.2.1 Promulgation d'une loi électorale nationale; entrée en fonctionnement de la commission électorale, préparatifs des élections dans le respect des délais prévus</p> <p>2.2.2 Arrangements définitifs pour le financement et l'appui internationaux en vue de la tenue des élections</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions hebdomadaires avec la communauté internationale, y compris réunions hebdomadaires du Comité international d'accompagnement de la transition convoquées par le Représentant spécial du Secrétaire général, et réunions de travail hebdomadaires avec les responsables politiques d'ambassades sur toutes les questions concernant la transition</li> <li>• Liaisons quotidiennes avec les dirigeants des institutions de transition, y compris le Président, les quatre Vice-Présidents, les membres du Conseil des ministres (qui se compose de 61 ministres et vice-ministres), les membres du Conseil supérieur de la défense, l'Assemblée nationale (500 membres), le Sénat (120 membres), les cinq institutions soutenant la démocratie, les 11 administrations provinciales, ainsi que les représentants de la société civile et des partis politiques</li> <li>• Rédaction régulière de rapports internes de fond à l'intention du Comité international d'accompagnement de la transition, notamment de documents d'orientation et d'options stratégiques pour l'appui à l'application de l'Accord global et inclusif et la réalisation des objectifs de la transition</li> </ul>	

- Production et diffusion de programmes radiophoniques quotidiens (15 heures) dans 5 langues; organisation de réunions d'information hebdomadaires à l'intention des journalistes et production d'une publication mensuelle; production d'un bulletin bihebdomadaire, d'une lettre d'actualité hebdomadaire et d'une publication trimestrielle dans 4 langues nationales; formation de 50 journalistes locaux; entrée en activité d'un studio de radio supplémentaire et de 4 relais radio pour appuyer le processus de transition; production et distribution aux stations locales de télévision de 1 émission hebdomadaire d'actualités et de 2 émissions hebdomadaires d'éducation civique et électorale; lancement d'une campagne médiatique nationale sur le processus électoral
- Réalisation de projets à effet rapide appuyant, au niveau local, la légitimité des institutions politiques et militaires nouvellement unifiées, surtout dans les provinces, et déroulement du processus électoral élaboré par la société civile
- Tenue de réunions mensuelles de sensibilisation à la situation des femmes avec les dirigeants de la transition et la société civile et organisation de 4 ateliers de renforcement des capacités en vue de faire participer davantage les femmes au processus de paix, à l'organisation des élections et à la prise de décisions
- Rédaction de 5 rapports officiels au Conseil de sécurité sur la base du suivi et de l'analyse quotidiens des progrès du gouvernement de transition
- Formation de la force nationale de police intégrée (1 000 policiers) à Kinshasa en remplacement de la force de police neutre, afin d'assurer la sécurité du gouvernement de transition et des organes législatifs, judiciaires et administratifs
- Organisation de 6 réunions avec le gouvernement de transition sur l'intégration politique de l'Ituri
- Organisation de 20 réunions de coordination sur la mobilisation des ressources, apport d'un appui quotidien à l'Administration de l'Ituri sous forme de conseils en matière de planification et d'assistance technique
- Lancement du site Web des élections
- Tenue des réunions mensuelles du Comité international d'appui au processus électoral convoquées par le Représentant spécial et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général
- Organisation des réunions hebdomadaires du Comité technique d'appui au processus électoral
- Mise en place d'une liaison quotidienne avec les autorités électorales, notamment les membres de la commission électorale indépendante, ceux du comité interinstitutions, et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales
- 100 réunions entre la MONUC, les entités des Nations Unies et les acteurs nationaux et internationaux intéressés en vue de faciliter la coordination internationale pour le processus électoral
- Formation de 23 membres de la commission électorale indépendante
- Production et distribution aux stations locales de télévision d'émissions hebdomadaires d'éducation civique et électorale; lancement d'une campagne médiatique nationale sur le processus électoral

*Facteurs externes*

Il faudra que : les parties congolaises démontrent la volonté politique d'étendre l'administration gouvernementale à l'ensemble du pays et de tenir les élections, et que le soutien matériel et financier nécessaire pour la tenue des élections soit disponible.

Tableau 3  
**Ressources humaines**  
**Composante 2 : gouvernement de transition et élections**

	<i>Personnel international</i>						<b>Total partiel</b>	<i>Personnel recruté dans le pays<sup>a</sup></i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>					<i>Services de sécurité</i>
<b>Division des affaires politiques</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	3	10	18	–	3	–	<b>34</b>	23	3	<b>60</b>
Effectif proposé 2004/05	–	3	10	18	–	3	–	<b>34</b>	23	3	<b>60</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Division de l'assistance électorale</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	2	1	–	1	–	<b>4</b>	–	–	<b>4</b>
Effectif proposé 2004/05	–	2	12	7	–	7	–	<b>28</b>	35	67	<b>130</b>
<b>Variation nette</b>	–	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	–	<b>6</b>	–	<b>24</b>	<b>35</b>	<b>67</b>	<b>126</b>
<b>Bureau de l'information</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	1	7	3	–	–	<b>11</b>	54	4	<b>69</b>
Effectif proposé 2004/05	–	–	4	10	7	–	–	<b>21</b>	74	8	<b>103</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	–	–	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>34</b>
<b>Total général</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	3	13	26	3	4	–	<b>49</b>	77	7	<b>133</b>
Effectif proposé 2004/05	–	5	26	35	7	10	–	<b>83</b>	132	78	<b>293</b>
<b>Variation nette</b>	–	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	–	<b>34</b>	<b>55</b>	<b>71</b>	<b>160</b>

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés dans le pays.

#### **Division de l'assistance électorale : augmentation – 126 postes**

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2.2 Progrès en vue de la tenue d'élections libres et régulières</li> </ul>
<i>Produit</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement du site Web des élections</li> <li>• Organisation des réunions mensuelles du Comité international d'appui au processus électoral convoquées par le Représentant spécial et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général</li> <li>• Tenue des réunions hebdomadaires du Comité technique d'appui au processus électoral</li> <li>• Mise en place d'une liaison quotidienne avec les autorités électorales, notamment les membres de la commission électorale indépendante, ceux du comité interinstitutions, et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales</li> </ul>

- Organisation de 100 réunions entre la MONUC, les entités des Nations Unies et les acteurs nationaux et internationaux intéressés en vue de faciliter la coordination internationale pour le processus électoral
- Formation de 23 membres de la commission électorale indépendante
- Appui au gouvernement de transition pour l'organisation des élections et coordination de l'action internationale

#### *Justification*

La Division de l'assistance électorale concourt aux réalisations escomptées 2.2 et appuie les produits correspondants, énumérés ci-dessus. La Division facilite et coordonne les activités de la communauté internationale appuyant le processus électoral, apporte son soutien à la commission électorale indépendante, fournit des conseils et appuie les préparatifs et l'organisation en vue de l'inscription des électeurs et de la tenue du référendum et des élections législatives et présidentielles.

La Division, dirigée par un directeur (D-2), comprend le Bureau du Directeur, le Bureau du Coordonnateur des opérations électorales, et le Bureau de l'administration électorale à Kinshasa; elle déploie du personnel dans les cinq bureaux électoraux de Kinshasa et 10 bureaux régionaux (Bunia, Bukavu, Goma, Kananga, Kikwit, Kindu, Kisangani, Lubumbashi, Mbandaka et Mbuji-Mayi).

**Bureau du Directeur : création de trois postes (1 D-2, 1 agent des services généraux (autres classes) et un membre du personnel recruté dans le pays)**

#### **Personnel international :**

Le Directeur (D-2) facilite la mise en place des rouages de planification électorale coordonnée en République démocratique du Congo, la mobilisation des fonds, le fonctionnement de la commission électorale indépendante et l'institution de centres de coordination électorale dans les capitales des provinces et les grandes agglomérations de l'ensemble du pays. Il assure la liaison régulière pour les questions électorales avec les intervenants nationaux et internationaux. Le Bureau est appuyé par un assistant administratif [agent des services généraux (autres classes)].

**Personnel recruté dans le pays :** un chauffeur.

**Bureau du coordonnateur des opérations électorales : création de 13 postes (1 D-2, 2 P-4, 4 agents des services généraux (autres classes), 2 membres du personnel recruté dans le pays et 4 Volontaires des Nations Unies)**

#### **Personnel international :**

Le conseiller électorale principal (D-1) coordonne les opérations électorales à Kinshasa et dans les bureaux régionaux, fournit des avis techniques et un appui à la commission électorale indépendante et au comité interinstitutions du gouvernement de transition, et assure l'intérim en l'absence du Directeur. Le Bureau est constitué des entités suivantes :

Un spécialiste de l'inscription sur les listes électorales (P-4), chargé de fournir des conseils techniques aux autorités électorales sur les divers aspects des procédures d'inscription, de coordonner ce processus, de déterminer la formation nécessaire aux responsables des listes et de concevoir le manuel décrivant la procédure d'établissement de ces listes;

Un juriste (P-4) chargé de donner des avis juridiques aux autorités électorales compétentes sur le processus électoral, notamment sur les aspects législatifs, et d'aider à rédiger les différents textes juridiques nécessaires.

Le Bureau du coordonnateur des opérations électorales est appuyé par un assistant administratif et trois commis/secrétaires [agents des services généraux (autres classes)].

**Personnel recruté dans le pays** : deux chauffeurs.

**Volontaires des Nations Unies** : quatre postes de Volontaires des Nations Unies (spécialiste de la formation, spécialiste de l'informatique électorale, spécialiste de la communication et de l'information électorale, et spécialiste de l'éducation civique), chargés d'appuyer les activités de formation, de tenir à jour le site Web, de diffuser des informations et de mener des programmes d'éducation civique pour l'inscription sur les listes électorales et le processus électoral.

**Bureau de l'administration électorale : création de six postes (1 agent des services généraux (autres classes), 2 membres du personnel recruté dans le pays et 3 Volontaires des Nations Unies)**

**Personnel international** : un commis/secrétaire [agent des services généraux (autres classes)] chargé d'assurer l'appui administratif au Bureau;

**Personnel recruté dans le pays** : deux chauffeurs;

**Volontaires des Nations Unies** : trois postes de Volontaires des Nations Unies (spécialiste de la logistique, spécialiste de l'administration et assistant administratif), chargés d'assurer le soutien logistique et administratif pour l'inscription sur les listes électorales et le processus électoral.

**Bureaux locaux : création de 104 postes (8 P-4, 6 P-3, 60 Volontaires des Nations Unies et 30 membres du personnel recruté dans le pays) pour cinq bureaux électoraux à Kinshasa et 10 bureaux régionaux (Bunia, Bukavu, Goma, Kananga, Kikwit, Kindu, Kisangani, Lubumbashi, Mbandaka et Mbuji-Mayi)**

**Personnel international** : 14 coordonnateurs des opérations électorales (8 P-4 et 6 P-3) chargés d'assurer cette coordination et un appui aux bureaux régionaux de la commission électorale indépendante, et de diffuser l'information et la documentation électorale dans les provinces;

**Personnel recruté dans le pays** : 30 commis/chauffeurs;

**Volontaires des Nations Unies** : 60 postes de Volontaires des Nations Unies (1 spécialiste de l'éducation civique et de la formation, 2 spécialistes de la logistique et 1 assistant administratif et financier par bureau local), chargés d'assurer l'éducation civique et l'appui logistique et administratif pour le processus électoral et l'inscription sur les listes électorales dans les provinces.

#### **Bureau de l'information : augmentation – 34 postes**

*Réalisations escomptées/produit*

- 2.2 Progrès en vue de la tenue d'élections libres et régulières

*Produit*

- Production et diffusion de programmes radiophoniques quotidiens (15 heures) dans 5 langues; organisation de réunions d'information hebdomadaires à l'intention des journalistes et production d'une publication mensuelle; production d'un bulletin bihebdomadaire, d'une lettre d'actualité hebdomadaire et d'une publication trimestrielle dans 4 langues nationales; formation de 50 journalistes locaux; entrée en activité d'un studio de radio supplémentaire et de 4 relais radio pour appuyer le processus de transition; production et distribution aux stations

locales de télévision de 1 émission hebdomadaire d'actualités et de 2 émissions hebdomadaires d'éducation civique et électorale; lancement d'une campagne médiatique nationale sur le processus électoral

- Production et distribution aux stations locales de télévision d'une émission hebdomadaire d'éducation civique et électorale; lancement d'une campagne médiatique nationale sur le processus électoral

*Justification*

Le personnel ajouté au Bureau de l'information concourrait à la réalisation escomptée 2.2 et à l'exécution des produits correspondants énumérés ci-dessus en préparant et en lançant des campagnes d'information permettant de faire connaître à l'ensemble de la population congolaise le processus d'inscription sur les listes électorales et le déroulement du scrutin, ainsi que les activités apparentées des institutions gouvernementales locales et nationales.

**Personnel international** : création de 10 postes (3 P-4, 3 P-3 et 4 postes du Service mobile)

Un fonctionnaire de l'information/chef de la radio électorale (P-4) au Groupe de la radio (Kinshasa), chargé d'encadrer et de gérer la planification, la mise en place et les activités auxiliaires de la campagne pour l'inscription sur les listes électorales et de la campagne d'information sur les élections, ainsi que de seconder le chef du Groupe de la radio pour la coordination des émissions nationales et locales avec les autres unités et les autres activités.

Deux fonctionnaires de l'information (P-4) dans les bureaux d'information de Lubumbashi et de Bunia, chargés de coordonner les activités d'information dans ces villes et dans la région : émissions radiophoniques quotidiennes, campagnes médiatiques nationales appuyant l'inscription sur les listes électorales et le processus électoral, et activités de sensibilisation locale;

Trois fonctionnaires de l'information (P-3) pour Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi, où ils géreront les émissions radiophoniques appuyant l'inscription sur les listes électorales et le processus électoral;

Quatre postes du Service mobile, dont un cameraman à Kinshasa et des assistants d'information à Lubumbashi, Mbandaka et Kindu.

**Personnel recruté dans le pays** : création de 20 postes

Les titulaires de ces postes concourront à la campagne d'inscription sur les listes et à la campagne d'information sur les élections en tant que journalistes/présentateurs de radio et qu'interprètes/traducteurs, basés dans les bureaux locaux (2 à Kinshasa, 2 à Goma, 2 à Mbandaka, 2 à Kisangani, 1 à Kananga, 2 à Bunia, 2 à Lubumbashi, 2 à Matadi, 1 à Mbuji-Mayi, 2 à Kindu et 2 à Bukavu).

**Volontaires des Nations Unies** : création de 4 postes

Les titulaires de ces postes fourniront un appui technique aux campagnes d'information sur l'inscription sur les listes et le processus électoral à Kinshasa (technicien radio), à Bunia (assistant vidéo), Lubumbashi et Matadi (assistants chargés de la sensibilisation communautaire).

**Composante 3 : état de droit**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>3.1 Renforcement de l'état de droit</p> <p>3.2 Progrès en matière de respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo, notamment grâce à la réalisation d'enquêtes sur les violations des droits de l'homme et à la réparation de ces violations</p> <p>3.3 Progrès dans la mise en place d'un régime efficace de contrôle des frontières</p>	<p>3.1.1 Création d'une force de police nationale intégrée</p> <p>3.1.2 Mise en place de la structure judiciaire nationale, nomination et affectation du personnel judiciaire dans l'ensemble du pays</p> <p>3.1.3 Établissements pénitentiaires de la République démocratique du Congo conformes aux normes internationales et aux normes en matière de droits de l'homme</p> <p>3.2.1 Structures nationales de protection des droits de l'homme conformes aux normes internationales, notamment adoption de lois, présentation de rapports aux organes des Nations Unies et organes régionaux s'occupant des droits de l'homme, et réalisation de réformes institutionnelles mettant l'accent en particulier sur les droits des femmes et des enfants</p> <p>3.2.2 Le gouvernement de transition effectue des enquêtes sur les violations des droits de l'homme, traduit en justice leurs auteurs, fournit des informations sur les résultats des enquêtes internationales et procès criminels en matière de droits de l'homme et autorise l'accès à ces résultats; des mesures concrètes sont prises en vue de lutter contre l'impunité pour les sévices exercés sur les enfants</p> <p>3.2.3 Participation de la société civile à la promotion et à la protection des droits de la personne, y compris les droits de l'enfant et de la femme</p> <p>3.3.1 Création d'un service national intégré de contrôle des frontières</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue de 12 réunions du groupe international d'étude sur l'état de droit, composé de donateurs bilatéraux de plusieurs pays, de programmes et institutions des Nations Unies et de la MONUC</li> <li>• Réalisation de 23 missions d'évaluation en vue de la réforme des systèmes judiciaire et pénitentiaire et de la police et de l'examen des questions liées à la protection de l'enfance, et apport d'un appui logistique en la matière</li> <li>• Tenue de réunions régulières avec les autorités nationales pour faciliter et améliorer le fonctionnement des services douaniers nationaux et de la police des frontières</li> </ul>	

- En collaboration avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme, coordination de l'aide fournie par les donateurs et prestation de services de formation et d'une assistance en matière de droits de l'homme à l'Observatoire national, à la Commission vérité et réconciliation et aux organisations locales de défense des droits de l'homme, ainsi qu'aux institutions judiciaires et pénitentiaires et aux forces de police
- Conseils fournis aux responsables gouvernementaux pour les aider à s'acquitter de l'obligation qu'ils ont de présenter des rapports à l'ONU et aux organes régionaux de protection des droits de l'homme
- Réunions bimensuelles avec le Ministre des droits de l'homme
- Formation, dans chaque province, de deux organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme aux techniques d'enquête de base et à l'établissement de rapports devant être présentés en vertu de traités
- En coordination avec les organismes de protection de l'enfance, tenue de 20 réunions avec le gouvernement de transition sur la législation et les réformes institutionnelles en faveur de la protection de l'enfance ainsi que d'autres sujets de préoccupation y ayant trait
- Organisation de 200 sessions de formation/sensibilisation pour appuyer les organisations non gouvernementales et autorités locales chargées de la protection de l'enfance
- Réalisation de 12 missions d'enquête spéciales et rédaction de rapports sur les violations flagrantes des droits de l'homme; rédaction de 3 rapports thématiques sur les droits de l'homme et organisation de deux réunions d'information spéciales à l'intention du Rapporteur spécial
- Réalisation de 300 enquêtes sur des violations perpétrées contre des mineurs, priorité étant donnée à celles subies par des enfants en situation de conflit armé; renforcement de la capacité d'étayer les violations en question, notamment dans le contexte des poursuites judiciaires et des travaux de la Commission vérité et réconciliation
- Réalisation d'enquêtes et constitution de dossiers sur 1 200 cas de violations des droits de l'homme, y compris de violences sexuelles, sur le territoire de la République démocratique du Congo; examen de ces cas
- Contacts hebdomadaires avec les organes nationaux et internationaux chargés de lutter contre l'impunité et formulation de recommandations à cet égard
- Appui à 30 unités de police (unités de police existantes, unités de police spéciales et unité de police intégrée)
- Orientation et formation de 750 agents de police à Bunia et de 1 500 agents de police dans des zones sensibles sur le plan politique ayant besoin d'une assistance d'urgence (Kivu)
- Tenue de réunions bimensuelles avec les chefs de police sur la mise en oeuvre du plan d'orientation stratégique pour la Police nationale congolaise intégrée
- Mise en place d'un mécanisme de coordination de l'aide à la police
- Organisation de quatre séminaires sur la réforme du secteur de la sécurité et les principes de police communautaire auxquels ont participé des agents de police et des membres de la société civile
- Poursuite des activités de cinq centres de formation



Total

**Bureau du chef de la police civile**

Effectif approuvé 2003/04	–	1	–	1	1	2	–	<b>5</b>	1	–	<b>6</b>
Effectif proposé 2004/05	–	1	–	1	1	2	–	<b>5</b>	1	–	<b>6</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

**Bureau de l'information**

Effectif approuvé 2003/04	–	–	1	5	1	3	–	<b>10</b>	25	1	<b>36</b>
Effectif proposé 2004/05	–	–	1	5	1	3	–	<b>10</b>	25	1	<b>36</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

**Section de la protection de l'enfance**

Effectif approuvé 2003/04	–	–	1	8	–	–	–	<b>9</b>	7	1	<b>17</b>
Effectif proposé 2004/05	–	–	1	8	–	–	–	<b>9</b>	7	1	<b>17</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

**Total**

Effectif approuvé 2003/04	–	2	9	28	3	12	–	<b>54</b>	52	12	<b>118</b>
Effectif proposé 2004/05	–	2	9	28	3	12	–	<b>54</b>	52	12	<b>118</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

**Total général (I-II)**

Effectif approuvé 2003/04											<b>300</b>
Effectif proposé 2004/05											<b>300</b>
<b>Variation nette</b>											–

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés dans le pays.

**Composante 4 : dimension humaine de la paix durable**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
4.1 Amélioration de la situation humanitaire en République démocratique du Congo	4.1.1 Les agents humanitaires ont accès sans danger à l'ensemble des déplacés et des populations démunies en République démocratique du Congo
4.2 Progrès en matière de réinsertion dans la société civile des enfants touchés par le conflit armé	4.2.1 Tous les enfants vulnérables identifiés retournent dans leur collectivité et retrouvent leur famille
4.3 Progrès sur la voie de la réconciliation nationale et locale	4.3.1 Création de mécanismes vérité et réconciliation
4.4 Renforcement du respect accordé aux femmes et aux filles	4.4.1 Recul de la violence sexuelle
4.5 Progrès dans la lutte contre le VIH/sida	4.5.1 Élargissement du programme national de lutte contre le VIH/sida à l'ensemble de la République démocratique du Congo
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 310 missions communes d'évaluation humanitaire effectuées par des institutions des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, en particulier dans les zones de conflit et les zones d'accès difficile</li> <li>• Publication de 120 rapports quotidiens, 40 rapports hebdomadaires et 14 rapports spéciaux sur la situation humanitaire à des fins d'information, d'alerte rapide et de planification en cas d'imprévu, à l'intention des organisations humanitaires, des organisations non gouvernementales et des responsables des Nations Unies concernés</li> <li>• Tenue de 1 200 réunions (60 par responsable par an) dans 30 zones avec la communauté humanitaire, les gouvernements donateurs, les médias et les autorités locales afin de mettre en évidence les problèmes d'accès et les besoins humanitaires, y compris la protection des agents humanitaires et des civils, et d'y apporter une solution</li> <li>• Tenue de 816 réunions (68 par responsable par an) avec les organismes des Nations Unies, les ONG et la société civile en vue d'identifier les zones de conflit local où l'aide humanitaire pourrait contribuer à renforcer la confiance</li> <li>• Organisation de réunions hebdomadaires avec l'UNICEF et les autres partenaires internationaux pour assurer la coordination des activités, y compris la fourniture d'un soutien logistique</li> <li>• Liaison suivie avec les mécanismes locaux de protection de l'enfance pour surveiller et signaler les violations et les besoins au sein des collectivités</li> <li>• Fourniture d'un appui aux initiatives vérité et réconciliation en relation avec des conflits aux niveaux national et local</li> <li>• Réalisation de campagnes médiatiques (une nationale et quatre locales), apport d'un appui quotidien aux organes locaux pour les aider à prévenir les actes de violence sexuelle et à offrir un soutien aux victimes</li> </ul>	

- Tenue de 100 réunions de mobilisation sur le VIH/sida avec les responsables nationaux et locaux concernés
- Exécution de projets à effet rapide visant à appuyer la remise en état des infrastructures publiques et communautaires telles que les écoles, les hôpitaux, les réseaux d'approvisionnement en eau et les ponts

*Facteurs externes*

Il faudra que : les combats cessent et que les parties locales coopèrent en garantissant la sécurité et la circulation sans entrave des agents humanitaires; que les parties mettent fin à l'utilisation des enfants soldats; que les donateurs fournissent les crédits nécessaires; et que les parties s'engagent à prendre part au processus de réconciliation nationale.

Tableau 5

**Ressources humaines**

**Composante 4 : dimension humaine de la paix durable**

	<i>Personnel international</i>							<b>Total partiel</b>	<i>Personnel recruté dans le pays<sup>a</sup></i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>				
<b>Section des affaires humanitaires</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	5	17	–	6	–	<b>28</b>	18	4	<b>50</b>
Effectif proposé 2004/05	–	–	5	17	–	6	–	<b>28</b>	18	4	<b>50</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Sections des droits de l'homme</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	1	3	10	–	3	–	<b>17</b>	13	10	<b>40</b>
Effectif proposé 2004/05	–	1	3	10	–	3	–	<b>17</b>	13	10	<b>40</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Bureau de l'information</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	1	5	5	5	2	–	<b>18</b>	30	3	<b>51</b>
Effectif proposé 2004/05	–	1	5	5	5	2	–	<b>18</b>	30	3	<b>51</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe des questions de parité entre les sexes</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	2	1	–	1	–	<b>4</b>	3	2	<b>9</b>
Effectif proposé 2004/05	–	–	2	1	–	1	–	<b>4</b>	3	2	<b>9</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe du VIH/sida</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	1	–	–	–	–	<b>1</b>	1	2	<b>4</b>
Effectif proposé 2004/05	–	–	1	–	–	–	–	<b>1</b>	1	2	<b>4</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	<i>Personnel international</i>						<b>Total partiel</b>	<i>Personnel recruté dans le pays<sup>a</sup></i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>				
<b>Total</b>										
Effectif approuvé 2003/04	–	2	16	33	5	12	–	65	21	<b>154</b>
Effectif proposé 2004/05	–	2	16	33	5	12	–	65	21	<b>154</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés dans le pays.

**Composante 5 : appui**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>5.1 Apport à la Mission d'un appui logistique et administratif efficace et rationnel</p>	<p>5.1.1 Le taux de disponibilité des véhicules légers de transport de passagers sera porté de 88 % de la flotte en 2002/03 à 90 % au 30 juin 2005</p> <p>5.1.2 Le coût des dommages dus à des accidents concernant des véhicules des Nations Unies passera de 250 000 dollars au 30 juin 2004 pour une flotte de 1 647 véhicules, à 200 000 dollars au 30 juin 2005 pour une flotte de 1 662 véhicules</p> <p>5.1.3 Maintenir à 1 % la durée maximale d'indisponibilité des systèmes de télécommunication reliant les observateurs militaires aux postes de commandement de secteur</p> <p>5.1.4 Le délai séparant la date d'approbation des demandes de fournitures de biens ou de services et la date de signature des marchés sera ramené de 120 à 90 jours au maximum pour 90 % des achats</p> <p>5.1.5 Le nombre de sites bénéficiant d'un accès direct aux installations médicales passera de 11 à 15</p>
<p><i>Produits</i></p> <p><b>Militaires et personnel de police</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de plus 400 observateurs militaires au Système mondial de localisation (GPS)/Système d'information géographique (GIS)</li> <li>• Déploiement, relève et rapatriement de 10 800 militaires et observateurs et 182 agents de la police civile</li> <li>• Vérification, contrôle et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome nécessaire pour 10 040 militaires</li> </ul> <p><b>Personnel civil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration de 2 816 contrats d'engagement de personnel civil (972 administrateurs et agents recrutés sur le plan international, 1 354 administrateurs et agents recrutés sur le plan national et 490 Volontaires des Nations Unies)</li> </ul> <p><b>Installations et infrastructures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Location de 56 structures permanentes sur 16 sites importants</li> <li>• Exploitation et entretien sur 16 sites de 611 groupes électrogènes</li> </ul>	

- Exploitation et entretien de 11 unités d'épuration de l'eau et d'embouteillage réparties sur 8 huit sites
- Réparation de 50 km de routes et entretien de 250 km de routes
- Amélioration des infrastructures d'aviation et de navigation dans un aéroport pour les porter aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
- Rénovation et réparation d'un aéroport et entretien de 9 aéroports
- Création et gestion de 10 établissements hospitaliers de niveau 1, 3 établissements de niveau 2, 1 hôpital sous contrat de niveau 2/3 et 2 hôpitaux sous contrat de niveau 4 à Pretoria et Nairobi; et prestation de services d'appui à ces hôpitaux, sur la base de 10 040 soldats, 760 observateurs militaires, 182 agents de la police civile et 2 812 membres du personnel civil

#### **Transports terrestres**

- Entretien et exploitation de 1 355 véhicules sur 18 sites
- Entretien et exploitation de 307 véhicules lourds/spéciaux sur 12 sites

#### **Transports aériens**

- Gestion et exploitation de 23 avions et 28 hélicoptères (dont 14 appareils militaires) qui effectueront 42 240 heures de vol
- Gestion d'un marché de services d'aéroport passé auprès d'une entreprise commerciale et de cinq mémorandums d'accord conclus avec des pays fournissant des contingents pour la prestation de services dans quatre aéroports
- Transport à bord d'aéronefs de la MONUC, en fonction de la place disponible, de 1 500 tonnes de cargaison humanitaire destinée aux groupes de population vulnérables
- Transport de 120 000 passagers et de 40 000 tonnes de fret par voie aérienne

#### **Transports maritimes ou fluviaux**

- Location, gestion et exploitation de 9 pousseurs/barges et de 9 navettes rapides

#### **Transmissions**

- Installation et maintenance de 55 systèmes VSAT répartis sur 48 sites
- Installation, entretien et exploitation de 55 centraux téléphoniques desservant 13 700 utilisateurs
- Installation, entretien et exploitation de 72 répéteurs et émetteurs
- Installation de 60 liaisons hertziennes à hyperfréquences
- Installation, entretien et exploitation de 12 studios radio et de 3 relais radio

#### **Informatique**

- Gestion, entretien et réparation de 3 000 ordinateurs de bureau, 185 serveurs, 850 ordinateurs portables, 1 600 imprimantes, 28 numériseurs à grand débit et 115 envoyeurs numériques répartis sur 48 sites
- Exploitation et entretien de réseaux étendus (WAN) desservant 4 000 utilisateurs
- Production et livraison de plus de 6 000 cartes GIS, aussi bien sur support papier que sous forme électronique

<p><b>Services médicaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de 80 évacuations sanitaires par voie aérienne</li> </ul> <p><b>Sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction de 400 rapports d'enquête et mise au point et actualisation de 8 plans d'évacuation en République démocratique du Congo pour raisons de sécurité</li> </ul> <p><b>Amélioration des services</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation du système CarLog dans 1 355 véhicules</li> </ul> <p><i>Facteurs externes</i></p> <p>Il faudra que : les dispositions des accords sur le statut des forces et sur le statut de la Mission soient respectées par les gouvernements; que les parties au conflit permettent au personnel et aux ressources opérationnelles de circuler librement.</p>
---

Tableau 6  
**Ressources humaines**  
**Composante 5 : appui**

	<i>Personnel international</i>							<i>Personnel Volontaires recruté dans le pays<sup>a</sup></i>			<b>Total</b>
<b>II. Personnel civil</b>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Nations Unies</i>		<b>Total</b>
<b>1. Contingents militaires</b>											
Effectif approuvé 2003/04											<b>1 340</b>
Effectif proposé 2004/05											<b>1 340</b>
<b>Variation nette</b>											<b>–</b>
<b>Bureau du Directeur de l'administration</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	2	15	21	12	18	–	<b>68</b>	25	14	<b>107</b>
Effectif proposé 2004/05	–	2	15	21	12	18	–	<b>68</b>	25	14	<b>107</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Services administratifs</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	1	16	45	70	43	–	<b>175</b>	219	88	<b>482</b>
Effectif proposé 2004/05	–	1	17	44	70	43	–	<b>175</b>	219	88	<b>482</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	<b>1</b>	<b>(1)</b>	–	–	–	–	–	–	–
<b>Services d'appui intégrés</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	1	17	68	148	64	–	<b>298</b>	657	258	<b>1 213</b>
Effectif proposé 2004/05	–	1	18	67	148	64	–	<b>298</b>	657	258	<b>1 213</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	<b>1</b>	<b>(1)</b>	–	–	–	–	–	–	–

	Total										
<b>Section de la sécurité</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	3	11	58	13	–	<b>85</b>	132	3	<b>220</b>
Effectif proposé 2004/05	–	–	3	11	58	13	–	<b>85</b>	132	3	<b>220</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>											
Effectif approuvé 2003/04	–	4	51	145	288	138	–	<b>626</b>	1 033	363	<b>2 022</b>
Effectif proposé 2004/05	–	4	53	143	288	138	–	<b>626</b>	1 033	363	<b>2 022</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	<b>2</b>	<b>(2)</b>	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total général (I-II)</b>											
Effectif approuvé 2003/04											<b>3 362</b>
Effectif proposé 2004/05											<b>3 362</b>
<b>Variation nette</b>											–

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés dans le pays.

#### Appui : reclassement de deux postes de la classe P-3 à la classe P-4

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
5.1 Apport à la Mission d'un appui logistique et administratif efficace et rationnel
<i>Produit :</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilite et appuie tous les produits énumérés sous la composante 5</li> </ul>
<i>Justification</i>
<p><b>Personnel international :</b></p> <p><b>Administrateur responsable de l'examen des réclamations et du contrôle du matériel : reclassement du poste de la classe P-3 à la classe P-4</b></p> <p>Le reclassement proposé du poste susmentionné est à la mesure du niveau accru de responsabilité qu'implique l'examen de réclamations complexes de tiers présentées à l'Organisation, qui ont potentiellement d'importantes incidences financières, ainsi que le volume accru de matériel se rapportant aux opérations de passation par pertes et profits sur un inventaire total de plus de 136 millions de dollars. Le titulaire du poste assure les fonctions de secrétaire des comités locaux de contrôle du matériel et d'examen des réclamations; il est responsable de l'examen et du traitement en temps voulu des questions de passation de matériel par pertes et profits ainsi que de l'analyse des réclamations présentées à la MONUC par des tiers, des membres du personnel et le personnel militaire, et est chargé de formuler des recommandations concernant la suite à donner. Il participe aux travaux des commissions d'enquête et aide le chef de la Section (P-5) pour toutes les questions opérationnelles, organise et contrôle le programme de travail du Groupe des réclamations et du contrôle du matériel et assure l'intérim en l'absence du chef de la Section.</p>

**Chef adjoint des approvisionnements : reclassement du poste de la classe P-3 à la classe P-4**

Le reclassement proposé du poste susmentionné est à la mesure du niveau accru de complexité des opérations d'approvisionnement dans l'ensemble de la zone de la Mission se rapportant au déploiement du personnel militaire et civil dans les régions de l'Est de la République démocratique du Congo et à la nécessité qui s'ensuit d'en assurer efficacement la planification, la coordination et la gestion, ainsi qu'à l'élargissement des responsabilités fonctionnelles de la Section, qui comprennent des aspects opérationnels de la gestion de très gros contrats de carburant et de rations. Le titulaire du poste aide le chef de la Section (P-5) pour toutes les questions opérationnelles, coordonne les activités d'approvisionnement dans les six secteurs, organise et contrôle le programme de travail du Groupe de la planification et des services, dirige des missions d'assistance technique sur le terrain et assure l'intérim en l'absence du chef de la Section.

## II. Ressources nécessaires

### 1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses	Montant	Dépenses	Variation	
	(2002/03) <sup>a</sup>	(2003/04) <sup>a</sup>	(2004/05)	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4)=(3)-(2)	(5)=(4)/(2)
<b>Militaires et personnel de police</b>					
Observateurs militaires	38 669,2	40 836,8	41 540,8	704,0	1,7
Contingents	115 455,6	203 279,3	229 149,7	25 870,4	12,7
Police civile	2 848,8	6 171,0	9 302,6	3 131,6	50,7
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>156 973,6</b>	<b>250 287,1</b>	<b>279 993,1</b>	<b>29 706,0</b>	<b>11,9</b>
<b>Personnel civil</b>					
Personnel international <sup>b</sup>	79 417,7	87 103,0	116 573,7	29 470,7	33,8
Personnel recruté dans le pays <sup>c</sup>	6 751,2	8 179,9	16 650,6	8 470,7	103,6
Volontaires des Nations Unies	7 352,6	12 543,2	18 040,2	5 497,0	43,8
<b>Total partiel</b>	<b>93 521,5</b>	<b>107 826,1</b>	<b>151 264,5</b>	<b>43 438,4</b>	<b>40,3</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	97,2	—	—	—	—
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	—	165,7	—	(165,7)	(100,0)
Voyages	5 249,4	3 942,7	4 222,3	279,6	7,1
Installations et infrastructures	50 658,4	62 741,8	55 940,1	(6 801,7)	(10,8)
Transports terrestres	15 754,6	7 890,9	12 360,6	4 469,7	56,6
Transports aériens	116 220,4	156 058,8	162 428,4	6 369,6	4,1
Transports maritimes ou fluviaux	2 651,5	3 610,6	3 772,6	162,0	4,5
Transmissions	15 325,7	17 005,1	19 301,9	2 296,8	13,5
Informatique	6 088,1	6 974,3	3 076,4	(3 897,9)	(55,9)
Services médicaux	4 547,0	5 576,0	6 443,0	867,0	15,5
Matériel spécial	1 585,8	3 636,6	4 363,3	726,7	20,0
Fournitures, services et matériels divers	11 178,8	14 322,6	14 139,4	(183,2)	(1,3)
Projets à effet rapide	100,0	1 000,0	1 000,0	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>229 456,9</b>	<b>282 925,1</b>	<b>287 048,0</b>	<b>4 122,9</b>	<b>1,5</b>
<b>Total brut</b>	<b>479 952,0</b>	<b>641 038,3</b>	<b>718 305,6</b>	<b>77 267,3</b>	<b>12,1</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	10 037,6	13 267,0	17 798,3	4 531,3	34,2
<b>Total net</b>	<b>469 914,4</b>	<b>627 771,3</b>	<b>700 507,3</b>	<b>72 736,0</b>	<b>11,6</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées) <sup>d</sup>	1 780,2	2 274,0	3 067,1	793,1	34,9
<b>Total</b>	<b>481 732,2</b>	<b>643 312,3</b>	<b>721 372,7</b>	<b>78 060,4</b>	<b>12,1</b>

<sup>a</sup> Après répartition ajustée des ressources approuvées entre les catégories de dépenses (Militaires et personnel de police; et Dépenses opérationnelles).

<sup>b</sup> Prévisions de dépenses sur la base d'un taux de vacance de postes de 15 % pour 2004/05 contre 30 % en 2003/04.

<sup>c</sup> Prévisions de dépenses sur la base d'un taux de vacance de postes de 5 % pour 2004/05 contre 10 % en 2003/04.

<sup>d</sup> Contribution de la Fondation Hironnelle pour financer les services de radiodiffusion de la MONUC.

## 2. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

7. Les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 sont calculées sur la base des taux standard de remboursement pour le matériel majeur et le soutien logistique autonome d'un montant total de 76 647 800 dollars qui se répartissent comme suit :

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant (milliers de dollars É.-U.)</i>
<b>Matériel majeur</b> . . . . .	<b>37 782,9</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Restauration (cuisines) . . . . .	2 892,1
Matériel de bureau . . . . .	2 209,8
Électricité . . . . .	2 324,5
Missions secondaires du génie . . . . .	1 468,1
Blanchisserie et nettoyage . . . . .	2 641,7
Matériel de campement . . . . .	1 955,8
Hébergement . . . . .	1 435,2
Fournitures diverses (magasins) . . . . .	5 231,5
Transmissions . . . . .	9 461,3
Services médicaux . . . . .	4 464,9
Neutralisation des explosifs et munitions . . . . .	813,7
Identification . . . . .	-
Protection nucléaire, biologique et chimique . . . . .	-
Observation . . . . .	3 515,1
Fournitures pour la défense des périmètres . . . . .	551,2
Matériel spécial . . . . .	-
<b>Total partiel.</b> . . . . .	<b>38 964,9</b>
<b>Total</b> . . . . .	<b>76 647,8</b>

## 3. Contributions non budgétisées

8. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 est la suivante :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative (milliers de dollars É.-U.)</i>
Accord sur le statut des forces <sup>a</sup> . . . . .	256,8
Contributions volontaires en nature (non budgétisées) . . . . .	-
<b>Total</b> . . . . .	<b>256,8</b>

<sup>a</sup> Valeur estimative de la location des installations des antennes locales et du terminal de l'aéroport de Kinshasa.

### III. Analyse des variations<sup>1</sup>

#### *Explication*

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations causées par les réglementations, règles et politiques de l'Organisation des Nations Unies;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	704,0	1,7 %

#### • **Gestion : déploiement de l'ensemble des observateurs militaires**

9. L'augmentation des ressources nécessaires (704 000 dollars) s'explique essentiellement par le fait que l'effectif approuvé de 760 observateurs militaires sera entièrement en place, alors que le budget de l'exercice 2003/04 porte sur son déploiement par étapes. Le montant estimatif des ressources nécessaires tient compte d'un taux de rotation de 3 % appliqué au calcul des dépenses relatives à l'indemnité de subsistance (missions).

<sup>1</sup> Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
<b>Contingents</b>	25 870,4	12,7 %

• **Gestion : déploiement de l'ensemble du personnel militaire**

10. L'augmentation des ressources nécessaires (25 870 400 dollars) s'explique essentiellement par le fait que l'effectif militaire approuvé de la Mission, soit 10 040 membres des contingents, sera entièrement en place. Le montant estimatif des dépenses a été établi sur la base d'un taux de rotation de 3 % du personnel militaire.

	<i>Variation</i>	
<b>Police civile</b>	3 131,6	50,7 %

• **Gestion : déploiement de l'ensemble de la police civile**

11. L'augmentation des ressources nécessaires (3 131 600 dollars) s'explique essentiellement par le fait que l'effectif approuvé de 182 policiers civils sera entièrement en place, alors que le budget de l'exercice 2003/04 porte sur son déploiement par étapes. Le montant estimatif des ressources nécessaires tient compte d'un abattement de 10 % au titre des délais du déploiement appliqué au calcul des dépenses relatives aux indemnités de subsistance (missions).

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel international</b>	29 470,7	33,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

12. L'augmentation des ressources nécessaires (29 470 700 dollars) s'explique essentiellement par les facteurs suivants : application d'un taux de vacance de postes de 15 % au calcul des dépenses de personnel au titre du personnel international, alors qu'un abattement de 30 % pour délai de recrutement avait été appliqué aux dépenses correspondantes dans le budget de l'exercice 2003/04, et augmentation de 34 du nombre de postes, l'effectif passant ainsi de 938 à 972 [voir également le tableau 3 (Ressources humaines : composante 2, Gouvernement de transition et élections)]. Le montant estimatif des dépenses a été calculé sur la base d'un déploiement par étapes du personnel supplémentaire et en supposant que 90 % des administrateurs et tous les agents des services généraux seraient engagés pour une durée limitée.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté dans le pays</b>	8 470,7	103,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

13. L'augmentation des ressources nécessaires (8 470 700 dollars) s'explique essentiellement par les facteurs suivants : calcul des dépenses relatives au personnel recruté dans le pays de la classe G-3, échelon IV, fondé sur le barème des traitements du personnel recruté sur le plan local, compte tenu de la répartition par

classe, effective et prévue, du personnel recruté dans le pays, et augmentation de 55 du nombre des postes, l'effectif passant ainsi de 1 299 à 1 354 [voir également le tableau 3 (Ressources humaines : composante 2, Gouvernement de transition et élections)]. Le montant estimatif des dépenses a été calculé sur la base d'un déploiement par étapes de l'effectif supplémentaire proposé et d'un taux de vacance de postes de 5 %, contre un taux correspondant de 10 % dans le budget de l'exercice 2003/04.

	<i>Variation</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	5 497,0	43,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

14. L'augmentation des ressources nécessaires (5 497 000 dollars) s'explique essentiellement par les facteurs suivants : accroissement de 71 de l'effectif des Volontaires des Nations Unies (VNU), qui passerait ainsi de 419 à 490 [voir également le tableau 3 (Ressources humaines : composante 2, Gouvernement de transition et élections)] et application d'un taux de vacance de postes de 5 % au calcul des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance, contre un taux correspondant de 10 % dans le budget de l'exercice 2003/04. Le montant estimatif des dépenses est calculé sur la base d'un déploiement par étapes des 71 VNU supplémentaires.

	<i>Variation</i>	
<b>Voyages</b>	279,6	7,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

15. L'augmentation des ressources nécessaires (279 600 dollars) s'explique essentiellement par l'accroissement du nombre de voyages requis en raison de la préparation et du lancement de l'établissement des listes électorales et du processus électoral.

	<i>Variation</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(6 801,7)	(10,8 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

16. La réduction des ressources nécessaires (6 801 700 dollars) s'explique essentiellement par les facteurs suivants : baisse des dépenses relatives aux groupes électrogènes, aux bâtiments préfabriqués et au matériel de lutte contre l'incendie, les opérations d'achat ayant été achevées au cours de l'exercice budgétaire 2003/04, et baisse des dépenses au titre de la construction, de la rénovation et de l'aménagement des locaux et de l'amélioration des pistes d'atterrissage, les principaux projets de construction et de remise en état d'infrastructures ayant été achevés au cours de l'exercice budgétaire 2003/04.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports terrestres</b>	4 469,7	56,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

17. L'augmentation des ressources nécessaires (4 469 700 dollars) s'explique essentiellement par les facteurs suivants : remplacement de 122 véhicules (72 véhicules tout-terrain et 50 autocars légers et moyens de l'ancienne Mission des Nations Unies en République centrafricaine devant être réformés au cours de l'exercice budgétaire 2003/04) et achat de 15 nouveaux véhicules tout-terrain pour l'appui aux officiers d'état-major affectés au quartier général de la Brigade d'Ituri.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports aériens</b>	6 369,6	4,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

18. L'augmentation des ressources nécessaires (6 369 600 dollars) est due essentiellement à la nécessité d'accroître le nombre d'heures de vol par avion – d'où une augmentation des dépenses de location d'aéronefs et de carburants pour avion au titre de l'appui logistique – en raison du déploiement de personnel militaire et de personnel civil supplémentaire à l'est du pays, dans des zones éloignées et inaccessibles par les itinéraires de ravitaillement par route ou par voie navigable.

19. Au cours de l'exercice budgétaire 2004/05, la Mission utilisera une flotte de 51 avions et hélicoptères : 23 avions (9 avions-cargos de transport lourd et moyen, 5 aéronefs à rayon d'action moyen et faible, 5 avions légers servant au transport de passagers et aux évacuations sanitaires et 4 avions mixtes fret/passagers) et 28 hélicoptères (2 hélicoptères de transport lourd et 12 hélicoptères de transport moyen fret/passagers, 4 hélicoptères d'attaque et 10 hélicoptères militaires qui constitueront une capacité d'appui et de transport fiable pour les troupes).

	<i>Variation</i>	
<b>Transports maritimes ou fluviaux</b>	162,0	4,5 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

20. L'augmentation des ressources nécessaires (162 000 dollars) est essentiellement due à la nécessité de souscrire une assurance responsabilité civile pour la flotte de la Mission (9 vedettes rapides et 9 automoteurs-pousseurs).

	<i>Variation</i>	
<b>Transmissions</b>	2 296,8	13,5 %

• **Gestion : déploiement de l'ensemble du personnel militaire**

21. L'augmentation des ressources nécessaires (2 296 800 dollars) est essentiellement due à l'accroissement des dépenses au titre du soutien autonome des contingents en raison du déploiement de l'effectif militaire total, soit 10 040 membres des contingents.

	<i>Variation</i>	
<b>Informatique</b>	(3 897,9)	(55,9 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

22. La réduction des ressources nécessaires (3 897 900 dollars) s'explique essentiellement par la baisse des dépenses au titre du matériel de traitement des données, des logiciels et des licences qui y sont associés, les opérations d'achat ont été achevées au cours de l'exercice budgétaire 2003/04.

	<i>Variation</i>	
<b>Services médicaux</b>	867,0	15,5 %

• **Gestion : déploiement de l'ensemble du personnel militaire**

23. L'augmentation des ressources nécessaires (867 000 dollars) s'explique essentiellement par l'accroissement des dépenses au titre du soutien autonome des contingents en raison du déploiement de tout l'effectif militaire, soit 10 040 membres des contingents.

	<i>Variation</i>	
<b>Matériel spécial</b>	726,7	20,0 %

• **Gestion : déploiement de l'ensemble du personnel militaire**

24. L'augmentation des ressources nécessaires (726 700 dollars) s'explique essentiellement par l'accroissement des dépenses au titre du soutien autonome des contingents en raison du déploiement de l'effectif militaire total, soit 10 040 membres des contingents.

	<i>Variation</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(183,2)	(1,3 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

25. La réduction des ressources nécessaires (183 200 dollars) s'explique essentiellement par la baisse des dépenses au titre du fret, car l'achat et la livraison de la totalité des groupes électrogènes et d'importantes quantités de structures préfabriquées et d'autres équipements, ainsi que de matériel de traitement de données et de lutte contre l'incendie, ont été effectués au cours de l'exercice budgétaire 2003/04.

#### **IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre**

26. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République du Congo portent sur les points suivants :

a) Ouverture d'un crédit d'un montant de 718 305 600 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005;

b) Mise en recouvrement d'un montant de 57 927 871 dollars pendant la période allant du 1er au 30 juillet 2004;

c) Mise en recouvrement d'un montant de 660 377 729 dollars, à raison de 59 858 800 dollars par mois, pendant la période allant du 31 juillet 2004 au 30 juin 2005, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

## V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesure prise</i>
<p>1. Le Comité consultatif a demandé dans quelle mesure il serait possible d'utiliser des appareils qui sont déjà à la disposition de l'ONU pour transporter les troupes venant de la région au lieu d'engager des frais supplémentaires pour des appareils additionnels. Il a été informé que, pour le moment, la Mission n'avait qu'un seul avion de transport de passagers convenant pour le déplacement de troupes en dehors de la zone de la Mission et que, s'il était utilisé à cette fin, ce serait au détriment des opérations de soutien menées dans la zone. Cela dit, la flotte de la Mission doit prochainement être augmentée avec la passation d'un contrat pour un autre appareil semblable, ce qui devrait mettre la Mission mieux à même de se charger de ces vols. <b>Le Comité invite la Mission à étudier cette possibilité.</b> (A/58/447 et Corr.1, par. 21)</p>	<p>La Mission pourra assurer le déploiement et la rotation des contingents des pays de la région après la réception, au cours de l'exercice budgétaire 2003/04, de deux avions supplémentaires pour le transport des passagers.</p>
<p>2. Il n'est aucunement fait mention, dans le projet de budget, d'activités de coopération et de coordination entre cette section et les organes de l'ONU chargés de missions relatives aux droits de l'homme dans la région, tels que le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et les rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme. <b>Le Comité consultatif souligne l'importance d'une telle coopération pour éviter le chevauchement d'activités et demande que des éclaircissements sur cette question soient apportés dans le cadre de la présentation du prochain projet de budget.</b> (A/58/447, par. 36)</p>	<p>La coopération et les échanges entre la Mission et le bureau du Haut Commissariat aux droits de l'homme en République démocratique du Congo ont pour cadre un mémorandum d'accord conclu en octobre 2000. La MONUC et le HCR travaillent en concertation et coordonnent étroitement les activités menées dans le pays, notamment le suivi de la situation des droits de l'homme grâce à la collecte d'informations, la vérification du respect des droits de l'homme et l'établissement de rapports sur les violations, le suivi des conditions qui règnent dans les prisons et les centres de détention (en effectuant conjointement des visites), la participation à des manifestations relatives aux droits de l'homme et l'établissement de relations de travail avec les autorités locales, les organisations non gouvernementales et la société civile et la formation de personnel.</p> <p>Bien que son bureau en République démocratique du Congo ait des ressources logistiques limitées et un personnel restreint (deux fonctionnaires internationaux), le Haut Commissariat aux droits de l'homme est en</p>

mesure de mener des projets d'assistance technique et est considéré un partenaire crédible par la communauté des donateurs. Dans ce domaine, l'aide que la Mission lui apporte concerne la coordination de l'exécution d'activités de coopération technique financées par le Haut Commissariat dans des régions dont il est absent.

En ce qui concerne les activités des rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme, le personnel de la Mission chargé des droits de l'homme fournit des informations spécialisées pour leurs rapports et la Mission facilite et appuie toutes leurs visites hors de Kinshasa.

**3. Le Comité consultatif demande que la structure organisationnelle de la Mission soit réexaminée en vue de rationaliser les opérations et d'éviter les doubles emplois.**

(A/58/447, par. 37)

La Mission a réexaminé les fonctions du Groupe de l'élaboration et du suivi du plan d'exécution du mandat, du Groupe de l'analyse politique et de l'établissement des rapports et du Groupe d'appui à la transition en vue de délimiter leurs responsabilités respectives.

Le Groupe de l'élaboration et du suivi du plan d'exécution du mandat est chargé de la coordination, de la planification et du suivi du plan d'exécution du mandat à l'échelle de la Mission. Il centralise le suivi des progrès accomplis dans tous les programmes et composantes, établit les projets de rapport analytique mensuel de la Mission et les projets de rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité et prépare des documents directifs pour les cadres supérieurs.

Le Groupe de l'analyse politique et de l'établissement de rapports s'occupe en particulier de l'évolution de la situation politique à l'intérieur de la République démocratique du Congo. Il exploite et synthétise les rapports quotidiens et hebdomadaires des bureaux extérieurs et des bureaux de liaison, participe aux activités du Centre d'opérations commun, assure le relais des activités menées sur le terrain en vue de régler des conflits locaux et travaille en étroite collaboration avec les militaires à l'analyse des données relatives à l'embargo sur les armes.

**4. Le Comité consultatif demande qu'il soit rendu compte des progrès réalisés dans la gestion des postes vacants, ainsi qu'en matière de recrutement et d'affectation du personnel de la Mission, dans le cadre de la présentation du prochain projet de budget.** (A/58/447, par. 40)

5. S'agissant des diverses méthodes de calcul des heures forfaitaires, ainsi que des mérites relatifs du recours aux vols commerciaux et des lettres d'attribution, **le Comité souhaite recevoir un nouveau rapport de situation dans le cadre de la présentation du prochain projet de budget.** (A/58/447, par. 47)

Outre ses fonctions de secrétariat du Comité international d'accompagnement de la transition, le Groupe d'appui à la transition suit et évalue attentivement les activités du Gouvernement de transition et des autres institutions chargées de la transition, en maintenant le contact avec eux et complète ces activités.

Au 30 novembre 2003, le taux de vacance de postes du personnel international était de 13,7 %, contre 16 % au 30 juin 2003, et 30,8 % au 30 juin 2002. Afin d'accélérer les procédures de recrutement, une équipe de spécialistes du recrutement du Département des opérations de maintien de la paix a effectué à la MONUC une mission qui a duré de la deuxième moitié de novembre à décembre 2003 pour aider à la sélection des candidats aux postes vacants.

Contrairement aux contrats de location sur la base d'heures forfaitaires et d'heures de vol supplémentaires, les nouveaux contrats de transport par avion que l'on met en place actuellement ont été restructurés de façon à prévoir un coût de base, qui représente le coût de la fourniture de l'appareil et de l'équipage pour le transporteur et un nombre estimatif d'heures de vol, la Mission n'étant pas obligée d'utiliser celles-ci en totalité et ne payant que les heures de vol effectuées pendant la durée du contrat. L'attribution des marchés se fera au moins-disant sur la base du nombre estimatif d'heures de vol.

La Mission dispose actuellement, grâce aux contrats restructurés, d'une flotte de 10 avions et de 12 hélicoptères.

Cette nouvelle méthode comporte un risque : il peut arriver que des entreprises connaissant mal les opérations de maintien de la paix des Nations Unies hésitent à soumettre des offres sans avoir l'assurance que les heures de vol sur lesquelles portent les offres seront utilisées. Il conviendra d'évaluer avec soin l'expérience acquise grâce à cette méthode afin de déterminer son efficacité et sa rentabilité.

**6. Le Comité recommande à la Mission d'examiner la possibilité d'obtenir des appareils plus polyvalents.** (A/58/447, par. 48)

La composition de la flotte d'avions et d'hélicoptères de la Mission varie suivant ses besoins opérationnels et fait l'objet d'examen périodiques. Des appareils polyvalents sont particulièrement utiles lorsque le volume estimatif des services requis (par exemple : transport de passagers et de fret) est faible et permet d'utiliser les appareils à d'autres tâches et, partant, d'avoir une flotte plus petite. À l'inverse, dans les zones où les besoins sont élevés, on utilise des appareils moins onéreux mais moins polyvalents, et leur capacité totale peut être utilisée pour les services requis.

À la MONUC, des avions légers de transport de passagers servent à la fois pour le transport des passagers et pour les évacuations sanitaires, évitant ainsi à la Mission de devoir louer des appareils réservés spécialement aux évacuations sanitaires aériennes, qui seraient sous-utilisés. Parallèlement, comme les besoins en matière de transport de passagers et de fret entre les principales positions à l'intérieur de la zone de la Mission sont très élevés, la Mission est en mesure d'exploiter de manière rationnelle des avions de transport de passagers et des avions-cargos dans leurs fonctions respectives.

**7. Le Comité demande également que des informations apparaissent dans le prochain projet de budget au sujet des progrès accomplis en vue d'accroître la capacité de déplacement du personnel et du matériel par les voies terrestres et fluviales, pour ralentir l'utilisation accrue de moyens aériens coûteux.** (A/58/447, par. 49)

Pendant la période 2001-2003, la Mission s'est constamment employée à accroître les transports de fret par voies navigables. Néanmoins, il convient de noter que, compte tenu de l'immensité du pays, de l'absence d'infrastructures routière et ferroviaire à l'échelle du pays et du fait qu'en raison de leur délabrement, les réseaux ferroviaires et routiers existants ne permettent de parcourir que des distances très limitées, la Mission, pour autant qu'on puisse le prévoir, continuera de recourir dans une très large mesure aux transports aériens.

**8. Le Comité consultatif demande à la Mission d'étudier s'il serait possible et rentable de recourir à des services extérieurs pour procéder aux évacuations médicales et de lui faire rapport à ce sujet dans le cadre de la présentation du prochain projet de budget.** (A/58/447, par. 50)

Bien que le recours à des services extérieurs à la demande pour les évacuations sanitaires aériennes soit faisable, il est impraticable sur le plan opérationnel car il accroîtrait considérablement le délai d'évacuation, dont l'importance est décisive : en effet, l'appareil devrait être positionné à l'extérieur de la zone

**9. S'appuyant sur les renseignements complémentaires qui lui ont été communiqués en ce qui concerne les ratios applicables aux véhicules et au matériel informatique, le Comité observe que, compte tenu des moyens de transport aérien dont la Mission dispose, il y a lieu de procéder à un examen plus critique des raisons qui pousseraient à continuer d'appliquer tels quels à la MONUC les ratios standard. Il souhaiterait que cette question soit examinée dans le cadre de la présentation du projet de budget. (A/58/447, par. 51)**

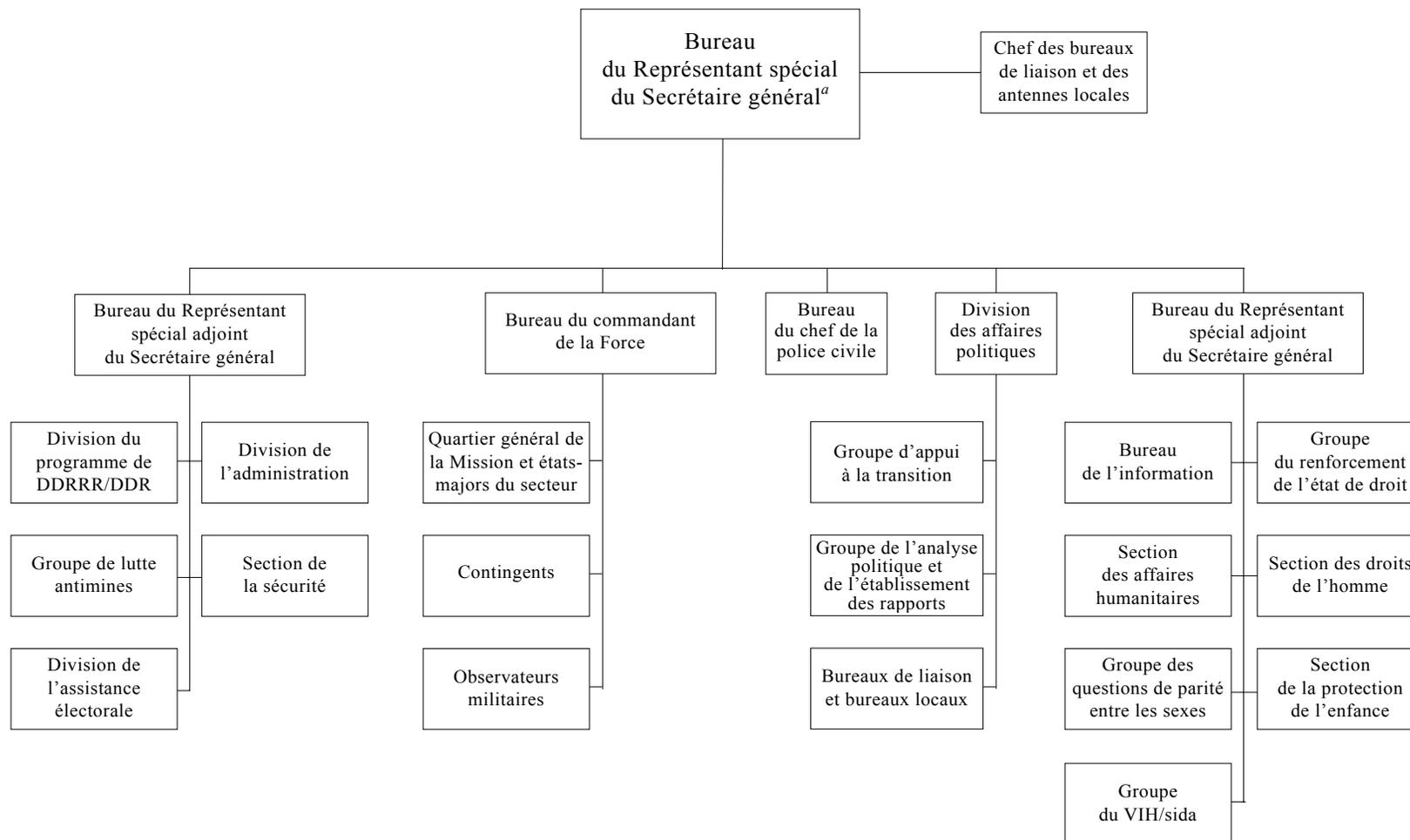
de la Mission. Il n'existe pas de services commerciaux d'évacuation sanitaire aérienne en République démocratique du Congo. Il serait plus coûteux de recourir à des services extérieurs d'évacuation sanitaire médicale utilisant des appareils réservés à cet usage que d'utiliser les avions légers qui servent également au transport de passagers.

Comme il n'y a pas de transport public dans le pays, le parc de véhicules légers de la Mission est utilisé pour les déplacements du personnel à l'intérieur de Kinshasa et à l'intérieur des zones d'affectation en République démocratique du Congo, ainsi que pour les patrouilles effectuées par les observateurs militaires. En raison des distances qui séparent le quartier général de la Mission des sites de déploiement du personnel civil et militaire de la Mission, et compte tenu de la dispersion géographique des endroits où la MONUC a établi sa présence, le transport aérien reste le seul moyen de déplacement du personnel sur des longues distances. La taille du parc automobile de la Mission et les ratios applicables sont établis en fonction de ses besoins opérationnels et non de la taille de sa flotte aérienne.

## Annexe

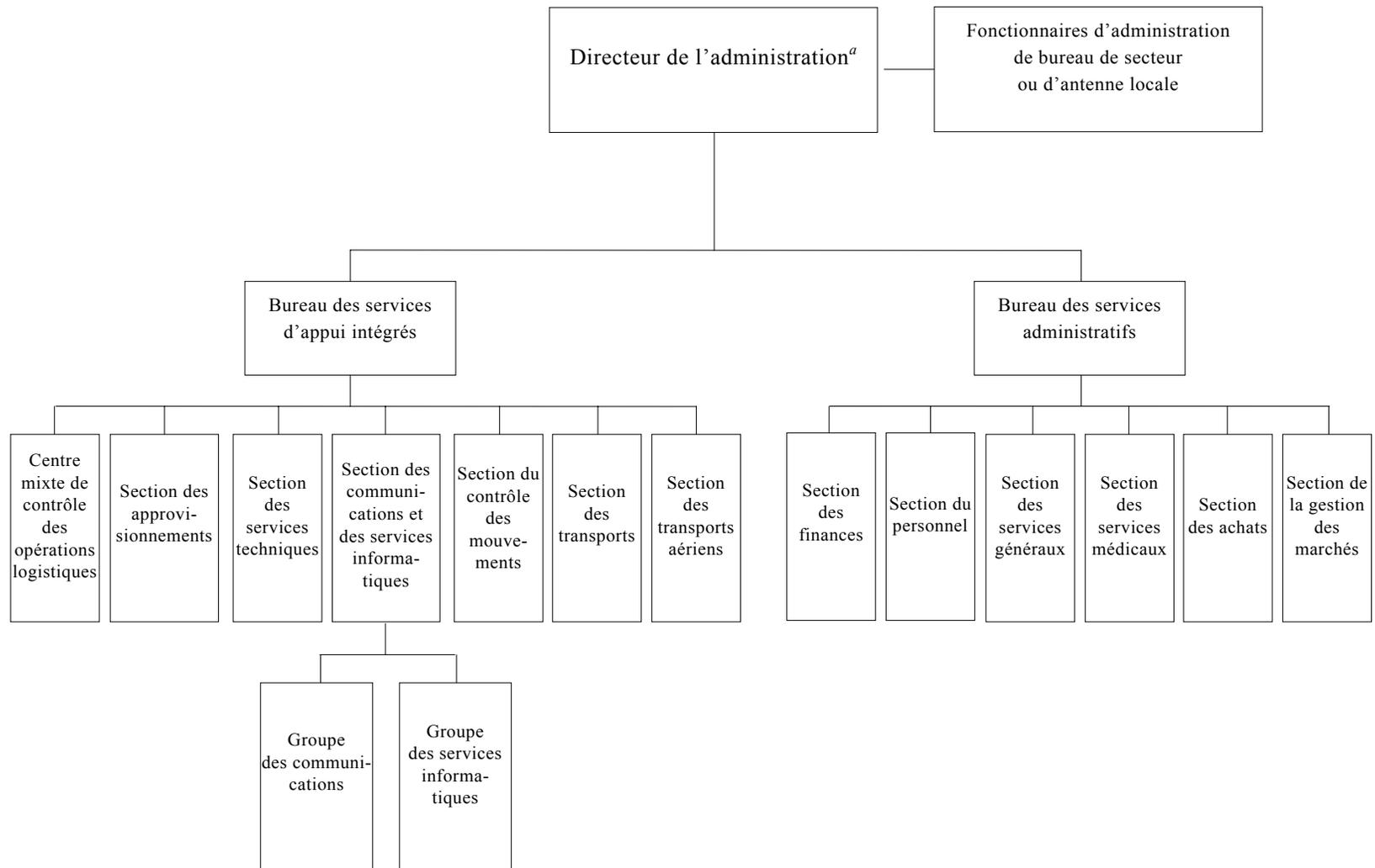
### Organigrammes

#### A. Services organiques



<sup>a</sup> Comprend le Groupe de l'élaboration et du suivi du plan d'exécution du mandat, le Groupe du protocole, la Section des affaires juridiques, le Bureau des relations avec la population locale et le Groupe des projets à effet rapide.

## B. Services administratifs



<sup>a</sup> Inclut le Groupe de la sécurité aérienne, le Groupe du budget et du contrôle des coûts, le Groupe de la coordination administrative et le Groupe de la planification du soutien de la Mission.

## C. Composante militaire

